

**Domaine communal - Rue Tristan Bernard, rue Bouvard - Pénétrante Est -
Acquisition de 8 garages à Mme VIPREY Denise**

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Mme VIPREY Denise est propriétaire de 8 garages faisant partie d'un bâtiment qui ne comporte que des garages. Ce bâtiment est situé à l'angle de la rue Tristan Bernard et de la rue Bouvard, cadastré section CM n° 1 et entièrement touché par le projet de pénétrante Est prévue au POS.

Mme VIPREY a mis la Ville en demeure d'acquérir ces 8 garages et a accepté le prix de 167 400 F se décomposant ainsi :

- valeur vénale : 145 000 F (garages considérés comme libres),
- indemnité de remploi (17 % jusqu'à 100 000 F et 12 % au-delà) : 22 400 F.

Avec cette acquisition, la Ville deviendra seule propriétaire de la parcelle CM n° 1.

La dépense sera imputée sur le chapitre 901.10.212.00501.30400.

Conformément à l'article 21 de la loi de finances n° 82.1126 du 29 décembre 1982, l'exonération fiscale sera accordée d'office pour cette acquisition.

Le Conseil Municipal est invité à procéder à cette acquisition et à autoriser M. le Député-Maire d'une part à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.